



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



CONTACT

Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Christophe SOULLEZ, chef de l'ONDRP

01 76 64 89 49

06 07 12 29 73

christophe.soullez@inhesj.fr

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), qui conserve une place originale dans le paysage administratif français, contribue à éclairer le débat public sur les questions de sécurité et de justice.

Il intervient à la fois pour améliorer la qualité et la richesse des informations disponibles, et donc participe à la transmission de connaissances sur la nature des phénomènes criminels, mais il s'emploie également à expliquer les usages de la statistique criminelle et à donner les clés de lecture nécessaires à la compréhension de celles-ci.

En 2017, l'ONDRP, tout en assumant sa mission originelle de production de connaissances, a poursuivi des travaux de recherche sur certains phénomènes criminels.



L'ONDRP EN 2017



25

INTERVENTIONS
DANS DES SÉMINAIRES



2

GRANDS PROJETS
INTERNATIONAUX



25

PUBLICATIONS



70

RÉUNIONS PARTENARIALES



9

ARTICLES
SOUMIS
À DES REVUES
SCIENTIFIQUES



37

PARTICIPATIONS
À DES ÉMISSIONS
TÉLÉVISÉES
OU RADIOPHONIQUES



6

MISSIONS
À L'ÉTRANGER



217

HEURES
D'ENSEIGNEMENT



LES FAITS MARQUANTS 2017



MARS

Les injures caractère raciste, antisémite ou xénophobe
GRAND ANGLE N°41



AVRIL

Restitution à Budapest du projet européen Margin



MAI

Les injures homophobes
GRAND ANGLE N°42
Colloque international sur l'homicide



JUIN

Les victimes de la traite des êtres humains
suivies par les associations en 2015
GRAND ANGLE N°43
Les vols à main armée à Paris et petite couronne
GRAND ANGLE N°44



SEPTEMBRE

Remise au CSFRS de l'Enquête mondiale sur l'homicide



OCTOBRE

1er Rendez-vous de la recherche, nouveau séminaire mensuel



NOVEMBRE

Baisse des vols à main armée : est-elle durable ?
REPÈRES N°33



DÉCEMBRE

Les atteintes sexuelles dans les transports en commun
REPÈRES N°34
Conférence de presse et résultats de la dernière enquête de victimation
RAPPORT ANNUEL 2017



L'ONDRP EN BREF

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a été mis en place en novembre 2003 pour analyser l'évolution des phénomènes criminels et les réponses pénales qui y sont apportées.

UN ORGANISME PUBLIC INDÉPENDANT QUI ÉTUDIE LES PHÉNOMÈNES CRIMINELS

L'ONDRP est rattaché à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), établissement public sous tutelle du Premier ministre dont le statut a été renforcé par le décret n°2015-1213 du 1^{er} octobre 2015. Il est doté d'un conseil d'orientation qui conduit ses travaux et échange sur l'amélioration des systèmes statistiques et la production de connaissances sur les phénomènes criminels. Ce conseil est le garant de son indépendance.

Il a pour tâche de contribuer à l'amélioration de la connaissance des phénomènes criminels, des caractéristiques des victimes et des personnes mises en cause ou condamnées à travers la réalisation d'études statistiques ou d'articles de recherche.

Le conseil d'orientation de l'ONDRP est présidé par Stéfan Lollivier, inspecteur général de l'INSEE. Il est composé d'élus, d'acteurs des secteurs publics et privés actifs dans le domaine de la sécurité, de la justice et de la lutte contre la délinquance, de représentants du monde de la recherche et des administrations.

L'ONDRP est aujourd'hui un expert reconnu en France et à l'étranger et intervient fréquemment dans les médias et auprès des professionnels.

LES MISSIONS



Mesurer

- > Conception et exploitation de l'enquête de victimation annuelle INSEE-ONDRP-SSMSI
- > Analyse des faits enregistrés par la police, la gendarmerie et le ministère de la Justice
- > Recherche et mise en cohérence des données issues des administrations, des ordres professionnels et des organismes privés
- > Mise en perspective avec les sources des organisations internationales et à l'étranger



Étudier

- > Analyses et études statistiques
- > Confrontations des travaux criminologiques avec les données obtenues
- > Expertises et partenariats

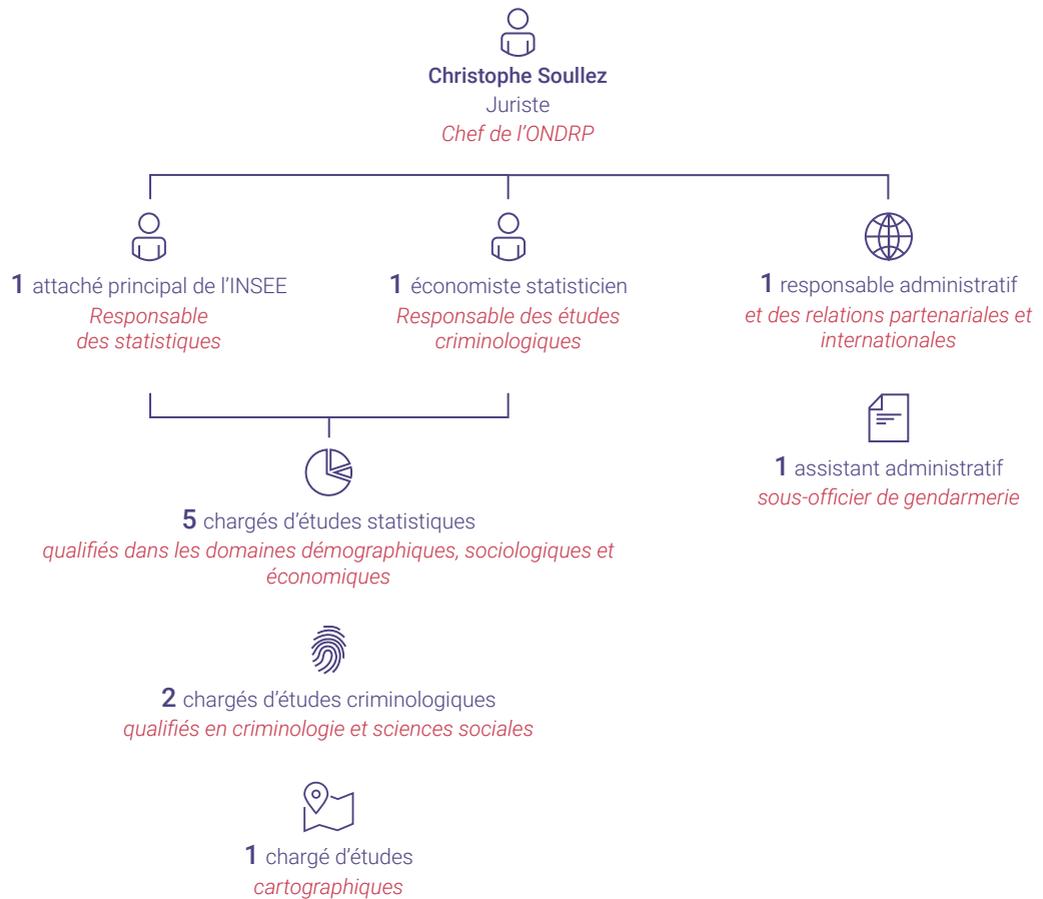


Diffuser

- > Publications régulières : formats longs ou synthétiques
- > Participation aux travaux du monde de la recherche en France et à l'étranger
- > Interventions dans des formations d'enseignement supérieur et professionnelles
- > Interventions dans les médias



L'ÉQUIPE DE L'ONDRP EN 2017





SOMMAIRE

01

L'ONDRP EXPLOITE DIX ANS D'ENQUÊTE DE VICTIMATION 10

Victimation 2016
et perceptions de la sécurité :
résultats de l'enquête 12
Cadre de vie sécurité 2017

Etudes thématiques 14
et journées commémoratives

02

L'ONDRP DÉVELOPPE SES PARTENARIATS 16

Les collaborations
opérationnelles 18

Les groupes de travail
pluridisciplinaires 21

03

L'ONDRP POURSUIT SON OUVERTURE INTERNATIONALE 24

Margin : les perceptions
de l'insécurité en Europe 26

*L'Enquête mondiale sur
l'homicide* : les facteurs de
la violence dans le monde 26

Les conférences scientifiques 27

04

LE RAYONNEMENT 28

L'ONDRP
au cœur de l'actualité 30

L'ONDRP engagé
dans des travaux de recherche 30

Le rapport annuel
mis à jour continu 31

Les colloques 32

Les formations 33

01

L'ONDRP exploite dix ans d'enquête de victimation

VICTIMATION 2016 ET PERCEPTIONS
DE LA SÉCURITÉ : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE
CADRE DE VIE SÉCURITÉ 2017

ETUDES THÉMATIQUES
ET JOURNÉES COMMÉMORATIVES

Dans une période de restriction budgétaire, un dispositif d'observation et d'analyse comme l'enquête annuelle de victimation « Cadre de vie et sécurité » (CVS) peut être considéré comme un poste de dépenses secondaire. Pourtant l'existence d'un tel dispositif, aux côtés de données administratives encore très lacunaires et souvent perturbées, place la France parmi les pays les plus avancés en matière de dispositif de connaissance des phénomènes criminels au même titre que les États-Unis, l'Angleterre, le Pays de Galles, les Pays-Bas, la Suède, l'Australie ou encore le Mexique.

Le développement de l'enquête CVS passe donc par une plus grande visibilité de ses résultats et des opportunités de recherche qu'elle permet, notamment en poursuivant son exploitation dans le cadre des publications de l'observatoire sur des sujets qui ne peuvent pas être traités à travers d'autres sources. Ce dispositif permet effectivement de répondre à de nombreuses interrogations sur les caractéristiques des infractions et des victimes auxquelles ne peuvent pas répondre les données administratives.

Pour marquer les dix ans de l'enquête « Cadre de vie et sécurité », l'ONDRP a publié une série d'études thématiques à des dates symboliques de l'année.



VICTIMATION 2016 ET PERCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CADRE DE VIE SÉCURITÉ 2017

Chaque année au mois de décembre, l'ONDRP diffuse les premières tendances de l'enquête Cadre de vie et sécurité dont la collecte a eu lieu en début d'année. C'est l'occasion de prendre connaissance des évolutions les plus récentes en matière de violences physiques ou sexuelles, de menaces ou injures, de vols ou tentatives, ou encore d'actes de vandalisme. Le recueil Victimation 2016 et perceptions de la sécurité présente ces résultats en tentant de concilier rigueur méthodologique, concision et clarté.

L'ENQUÊTE CADRE DE VIE SÉCURITÉ (CVS)

L'enquête CVS est conduite chaque année depuis 2007 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales. En 2015, le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) a rejoint la maîtrise d'ouvrage de l'enquête.

Elle consiste à interroger un échantillon de personnes sur les atteintes dont elles ont pu être les victimes au cours du passé récent (un maximum de deux ans avant l'enquête), ainsi que sur leurs perceptions et observations en matière de sécurité.

Qui est interrogé ?

Les Français de 14 ans et plus vivant en ménage ordinaire, partageant la même résidence principale en France métropolitaine, qu'ils aient un lien de parenté ou non.

Ne sont en particulier pas interrogés les mineurs de moins de 14 ans, les personnes vivant en institutions, en habitations mobiles et les sans-domicile-fixe.

L'échantillon est d'environ 16 000 personnes et ménages répondants chaque année. Chaque personne interrogée en représente 3000 environ.

Comment se déroule l'enquête ?

Suite au tirage au sort d'un échantillon de logements, les enquêteurs se rendent au domicile des répondants. La plupart des questions sont posées oralement ; pour les violences les plus sensibles, le questionnaire est rempli en privé par l'enquêté.

Quelles atteintes sont mesurées ?

Les atteintes suivantes, qu'il y ait eu dépôt de plainte ou non :

- > Atteintes aux résidences et aux véhicules : cambriolages, vandalisme, vols, escroqueries bancaires
- > Atteintes aux personnes : menaces, injures, violences physiques et violences sexuelles (hors et dans le ménage), violences psychologiques

%

QUELQUES RÉSULTATS

« En 2017, la délinquance confirme sa mutation. Si certaines de ses formes traditionnelles continuent de suivre une tendance à la baisse, de nouveaux phénomènes émergent, en lien notamment avec l'importance croissante des moyens numériques de communication. » - **Le Monde du 07/12/2017**

VICTIMATION 2016

Avec 470 000 ménages touchés en 2016, le nombre estimé de victimes de cambriolages (ou tentatives) confirme ainsi la baisse amorcée en 2015. Il était de près de 550 000 en 2014, en forte augmentation depuis 2008.

Le nombre de vols avec violence a été divisé par deux sur dix ans : « 186 000 personnes ont été victimes d'au moins un vol ou d'une tentative de vol violent en 2016 », contre 361 000 en 2006. D'autres atteintes aux personnes sont en diminution.

Le nombre de vols (ou tentatives) de voiture a fortement diminué depuis 2006 et semble se stabiliser depuis 2011 : 238 000 ménages victimes en 2016, deux fois moins qu'il y a dix ans. ...

Ne sont pas mesurées :

- > Les atteintes pour lesquelles il n'y a pas de victime à interroger (homicides)
- > Les atteintes dont sont victimes les commerces (par exemple, les vols à l'étalage)
- > Les atteintes sans victime directe (par exemple, la revente de drogue)

Quelles perceptions sont relevées ?

- > Le sentiment d'insécurité au domicile et dans le quartier
- > Les préoccupations sociétales
- > L'observation des phénomènes de délinquance

LES INDICATEURS DE VICTIMATION EN BAISSÉ :

> Voir le recueil Victimation 2016 et perceptions de la sécurité

- > Les cambriolages, depuis 2014
- > Les vols avec violences ou menaces, depuis 2013
- > Les vols sans violence, en baisse depuis 2006
- > Les violences physiques hors ménage, entre 2015 et 2016
- > Le vandalisme contre le logement, stable après une baisse entre 2009 et 2014
- > Les vols de voitures, stables après une baisse jusqu'en 2011

LES INDICATEURS STABLES DEPUIS 2006 :

- > Les vols sans effraction dans les résidences principales
- > Les vols de deux-roues à moteur
- > Les menaces et les injures

LES INDICATEURS EN HAUSSE :

- > Les débits frauduleux sur compte bancaire, depuis 2010
- > Les vols de vélos, depuis 2010 également

L'insécurité ressentie au domicile et dans le quartier est en hausse entre 2015 et 2016. Le terrorisme et les attentats sont le problème de société le plus préoccupant pour les Français, devant le chômage, pour la première fois depuis 2006.

%

QUELQUES

RÉSULTATS (suite)

Entre 2010 et 2016, le nombre de ménages victimes de débits frauduleux sur compte bancaire a augmenté de façon très significative, les effectifs passant de 500 000 ménages victimes à plus de 1,2 million en 2016

... ET PERCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ

Deux ans après le début de la vague d'attentats djihadistes, une personne sur trois (32%) cite le terrorisme et les attentats comme le problème le plus préoccupant pour la société française. Pour la première fois depuis 2006, la « proportion de personnes inquiètes à cause du terrorisme prend le pas sur celle mesurée pour le chômage (23%) ».

Hausse du sentiment d'insécurité dans le quartier : de 2016 à 2017, il est en légère hausse : 21% contre 20% en 2016. Près d'une femme sur trois (26%) déclare se sentir en insécurité contre 16% chez les hommes.



ÉTUDES THÉMATIQUES ET JOURNÉES COMMÉMORATIVES

OPINIONS SUR L'ACTION DE LA JUSTICE PÉNALE

► La note n°10 (janvier)

La négativité des opinions sur la justice pénale mesurée lors d'enquêtes statistiques est un résultat connu depuis plusieurs décennies dans de nombreux pays occidentaux comme le Canada, la Belgique, l'Australie, le Royaume Uni. En France, d'après les enquêtes CVS, presque deux tiers des personnes de 14 ans et plus considèrent comme « peu satisfaisante » ou « pas du tout satisfaisante » « l'action en général de la Justice et des tribunaux dans le traitement de la délinquance ».

LES INTERLOCUTEURS DES VICTIMES DE VIOL

► La note n°11 (février)

D'après l'étude d'un échantillon de 290 personnes âgées de 18 à 75 ans, le viol reste un tabou pour de nombreuses victimes : une sur cinq ne parle à personne de son agression, et seulement un cinquième des victimes se rend à la police ou la gendarmerie pour déclarer les faits.

LES FEMMES, PREMIÈRES VICTIMES DÉCLARÉES DE VIOLENCES PHYSIQUES OU SEXUELLES

► La note n°12 - Journée internationale de la femme, 8 mars

Lors des enquêtes CVS de 2008 à 2016, 14,7% des femmes et 11,4% des hommes ont déclaré avoir subi au moins un acte de violence physique, une menace ou un acte à caractère sexuel au cours des deux ans précédant l'enquête. Les actes à caractère sexuel (exhibitions sexuelles, gestes déplacés (personne cherchant à en embrasser une autre contre sa volonté par exemple) et les violences sexuelles (viols, tentatives de viols et autres agressions sexuelles) concernent trois fois sur quatre des femmes, que ces violences se déroulent hors ou dans le ménage. Les violences physiques ou menaces touchent de façon à peu près égale les hommes et les femmes.

LES INJURES À CARACTÈRE RACISTE, ANTISÉMITES OU XÉNOPHOBES

► Grand angle n°41 - Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, 21 mars

À l'arrivée à échéance du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2015-2017¹, l'ONDRP s'est saisi de la question des injures à caractère raciste, antisémite ou xénophobe. Il s'agissait d'apporter un éclairage sur ce sujet sensible en contribuant à une meilleure connaissance du phénomène et des personnes qui le subissent. Le recensement des victimations dites « individuelles » dans l'enquête CVS permettait d'étudier les deux dernières injures subies et notamment le texte littéral de la dernière injure.

[1] http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/09/racisme_antisemitisme-dlrcra.pdf

%

EN CHIFFRES



1,9% des enquêtés déclarent « AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, J'AI ÉTÉ VICTIME D'INJURE(S) RACISTE, ANTISÉMITES OU XÉNOPHOBES »

3,9% si l'enquêté est NÉ ÉTRANGER À L'ÉTRANGER

3,7% si l'enquêté est NÉ EN FRANCE ET SES DEUX PARENTS SONT IMMIGRÉS

3,1% si l'enquêté est NÉ DANS UN DOM OU SI SES PARENTS LE SONT

2,5% si l'enquêté est NÉ EN FRANCE ET L'UN DE SES DEUX PARENTS EST IMMIGRÉ

1,6% si l'enquêté est NÉ EN FRANCE ET SES DEUX PARENTS ÉGALEMENT

Près de 2% des personnes en France sont victimes d'injures racistes. 38% d'entre elles ont lieu dans la rue, 25% au travail. Dans 2 cas sur 3, la victime ne connaît pas son agresseur.

Les immigrés et les enfants d'immigrés sont davantage victimes, surtout s'ils sont nés ou descendants de parents africains. Près d'un quart des victimes ont entre 14 et 24 ans.

LES INJURES, MENACES OU VIOLENCES PHYSIQUES DANS L'EXERCICE DU MÉTIER

► [La note n°14 - Fête du travail, 1er mai](#)

De 2007 à 2016, près d'un quart des injures, menaces ou violences physiques (hors vol et hors ménage) déclarées dans les enquêtes CVS ont eu lieu lors de l'exercice du métier. Cette proportion est plus élevée, autour de 50%, pour certaines professions comme les enseignants, les chauffeurs, personnels de santé et les policiers. Plus d'une atteinte au travail sur deux entraîne des dommages psychologiques.

LES INJURES À CARACTÈRE HOMOPHOBE

► [Grand angle n°42 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, 17 mai](#)

Cette étude analyse les injures considérées comme homophobes par leurs victimes. Après avoir délimité les principaux traits caractéristiques de ce type d'injures (victimes, lieux, moments, auteurs, conséquences, etc.) en les comparant aux injures dans leur ensemble, l'étude propose une analyse textuelle détaillée de ces propos injurieux à partir du corpus de mots tels qu'ils ont été rapportés par les victimes.

POURSUITE DE LA BAISSÉ DES VOLS PERSONNELS EN 2015

► [Flash n°11 \(juillet\)](#)

Selon les résultats des enquêtes CVS, les vols personnels diminuent depuis près de 10 ans en France métropolitaine. Cette baisse s'est accentuée en 2015, avec un taux de victimation de 2% des personnes âgées de 14 ans et plus (- 0,8% par rapport à 2006). Les vols personnels sont les vols, qu'ils soient commis ou tentés, avec ou sans violence(s) ou menace(s) (vols à l'arraché, à la tire, etc.).



EN CHIFFRES



50% des auteurs
D'INJURES À CARACTÈRES
HOMOPHOBE sont âgés
DE MOINS DE 35 ANS

0,4% des personnes interrogées
SE DÉCLARENT VICTIMES

78% des victimes ont été
injurées PAR DES HOMMES

43% des victimes ont été
injurées PAR UN GROUPE
D'AUTEURS

02

L'ONDRP développe ses partenariats

LES COLLABORATIONS OPÉRATIONNELLES

LES GROUPES DE TRAVAIL
PLURIDISCIPLINAIRES

L'ONDRP aborde les questions de sécurité et de justice de manière multidimensionnelle et favorise, outre l'exploitation des résultats de l'enquête de victimation, l'approche opérationnelle ou criminologique des phénomènes. Il renforce ainsi sa présence dans les processus de déclinaison statistique des politiques publiques : plans d'action, groupes de travail interministériels...

Il recueille les données auprès des services producteurs, promeut l'amélioration de dispositifs de collecte et participe à la constitution de nouvelles bases statistiques susceptibles de contribuer à une meilleure connaissance des phénomènes criminels.



LES COLLABORATIONS OPÉRATIONNELLES

Dès sa création, en 2003, l'ONDRP a bâti ses analyses à travers une collaboration régulière avec les services de police, de gendarmerie puis du ministère de la Justice. Cette coopération, au départ principalement orientée vers la conception de nouveaux indicateurs de référence de mesure de la criminalité, s'est étendue à d'autres domaines.

Ainsi, sur le plan des données administratives, les limites de l'État 4001 (géographiques, nature d'infractions, suivi d'individus, ruptures statistiques, caractéristiques individuelles des victimes ou mis en cause, etc.) ont incité l'Observatoire à recourir à d'autres sources de données administratives, plus détaillées concernant certaines informations ou thématiques.

Les collaborations avec les services opérationnels permettent d'enrichir les bases statistiques et de couvrir des champs infractionnels qui ne le seraient pas par ailleurs. Par la richesse des informations qui peuvent être collectées, elles rendent possible la conduite de travaux détaillés sur des phénomènes criminels majeurs et ainsi de mieux en comprendre les mécanismes, tout en offrant de nouveaux outils d'analyse pour le pilotage des politiques de sécurité. Elles participent à accroître les capacités de production de l'Observatoire sur certaines formes de délinquance et de criminalité apparaissant comme préoccupantes soit par l'opinion publique, soit par les pouvoirs publics. Elles permettent enfin d'initier, sous forme de groupe de travail, une réflexion sur l'amélioration des dispositifs statistiques (traite des êtres humains, délinquance dans les transports, violences contre les fonctionnaires de police, etc.).

Les partenariats opérationnels déjà établis (Direction régionale de la police judiciaire de Paris, Direction de la sécurité de l'agglomération parisienne, Service régional de la police des transports, offices centraux de la Direction centrale de la police judiciaire) ont permis de déboucher en 2017 sur plusieurs études réalisées en collaboration avec ces services.

LE SERVICE STATISTIQUE MINISTÉRIEL DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LA SOUS-DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

En 2014, le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) a été mis en place sous l'autorité fonctionnelle conjointe des directeurs généraux de la police et de la gendarmerie nationales. Depuis, des réunions sont régulièrement organisées avec l'ONDRP afin de créer une dynamique de collaboration sur les travaux en cours, les projets d'études et les éventuelles questions méthodologiques. De plus, des échanges de données sont programmés et peuvent faire l'objet de conventions.

Les échanges avec le Service statistique ministériel de la Justice permettent quant à eux d'obtenir une source d'information complémentaire sur les délinquances et leurs conséquences, correspondant au volet réponses pénales attribué à l'ONDRP en 2009.

Les homicides volontaires sur mineur de 15 ans

► [La note n°17 \(octobre\)](#)

Au cours des vingt dernières années, le nombre de mineurs de moins de 15 ans victimes d'homicide a connu une baisse structurelle (79 cas recensés en moyenne chaque année entre 1997 et 2006 contre 57 entre 2007 et 2016). En 2015, un tiers étaient âgés de moins d'un an. Un peu plus d'un homicide sur deux a eu lieu au sein d'habitation et dans 72% des cas, une relation était avérée entre le suspect et la victime. Sur l'ensemble des condamnations prononcées entre 1996 et 2015 pour cette infraction, 70% l'ont été à l'encontre de femmes.

Les policiers et gendarmes blessés ou tués en 2016

► [La note n°15 \(septembre\)](#)

On dénombre 26 policiers et gendarmes décédés dans l'exercice de leurs fonctions en 2016, chiffre en hausse par rapport aux cinq années précédentes. Le nombre de personnels ayant déclaré avoir été ou s'être blessé dans le cadre de leurs activités est quant à lui stable par rapport à 2015, avec 1 560 agents blessés chaque mois en moyenne en 2016. Pour 53% des personnels blessés en 2016, les blessures ont été occasionnées en mission. Concernant les gendarmes, près de la moitié des blessures survenues lors d'opérations de police sont la conséquence d'une agression, proportion en hausse de 10% en un an. Du côté de la police, le nombre de blessures par arme recensées en mission connaît une hausse de 60%.

L'OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ (OCLCO - DCPJ)

Cet office est en charge de la centralisation des données issues des services de police et des unités de gendarmerie concernant tous les crimes et délits commis par des groupes criminels. Il a une connaissance spécifique de certains secteurs relevant de cette forme de criminalité. Un partenariat a été conclu depuis plusieurs années avec ce service dans différents domaines. Il a notamment permis d'enrichir les données de l'État 4001 pour étudier avec précision la baisse des vols à main armée (*Repères n°33*).

Baisse des vols à main armée : est-elle durable ?

► [Repères n°33 \(novembre\)](#)

Selon les chiffres fournis par l'Office central de lutte contre le crime organisé ainsi que ceux transmis par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, le nombre de vols commis avec une arme à feu, notamment dans le secteur marchand, aurait fortement diminué depuis 2009. Selon ces deux sources, cette diminution est à la fois générale et progressive : générale car elle touche tous les types de commerces mais également les particuliers et les banques ; progressive, car nous n'observons pas de choc mais plutôt une diminution quasi régulière de leur nombre depuis 2009. Cette publication décrit ce phénomène et propose des pistes explicatives.

LA CELLULE OPÉRATIONNELLE DE RAPPROCHEMENTS ET D'ANALYSE DES INFRACTIONS LIÉES (CORAIL – DRPJ PARIS)

Depuis plusieurs années, l'Observatoire collabore avec la préfecture de Police en exploitant notamment de nombreuses informations enregistrées par la Cellule CORAIL. L'exploitation de ce type de contenu a permis l'amélioration des connaissances sur plusieurs phénomènes criminels complexes tels que les viols, les homicides ou encore, en 2017, *l'analyse descriptive des vols à main armée à Paris et en petite couronne* (*Grand angle n°44*).

Analyse descriptive des vols à main armée à Paris et en petite couronne

► Grand angle n°44 (juin)

Des mis en cause âgés de 25 ans en moyenne, des actes de violences contre les victimes dans plus d'un cas sur deux pour les vols commis contre des particuliers, dans 37% des cas contre des personnes morales : une nouvelle collaboration avec la Direction régionale de la police judiciaire de Paris (cellule CORAIL) a permis de constituer une base de données composée de 870 vols avec au moins une arme à feu commis et enregistrés à Paris et petite couronne en 2014.

L'analyse descriptive de cet échantillon a permis de mettre en évidence, selon le type de victime, les caractéristiques essentielles du phénomène criminel, caractéristiques spatio-temporelles, déroulement des faits, présence des armes, butin.

LA SOUS-DIRECTION RÉGIONALE DE LA POLICE DES TRANSPORTS (SDRPT – DSPAP – PP)

Chargée de la sécurité sur l'ensemble du réseau ferré d'Île-de-France, la SDRPT a mis à disposition de l'ONDRP la base de données GIROS (*Gestion Informatisée du Renseignement Opérationnel Statistique*), qui recense les victimes de délinquance dans les transports en commun dès lors que celles-ci se signalent, avec des éléments de description précis des actes. Cette collaboration a permis de compléter les données des enquêtes de victimation et de publier le *Repères* n°34 sur les atteintes sexuelles dans les transports en commun.

Les atteintes sexuelles dans les transports en commun

► Repères n°34 (décembre)

D'après l'enquête CVS, on dénombre au moins 267 000 personnes âgées de 18 à 75 ans victimes d'atteintes sexuelles dans les transports en commun sur deux ans : gestes déplacés, exhibitions, attouchements, rapports sexuels non désirés. Les taux de victimation sont très nettement supérieurs en Île-de-France, et diminuent avec l'âge. Dans 85% des cas, les victimes sont des femmes.

À partir de l'étude des modes opératoires décrits dans les plaintes pour atteintes sexuelles dans les transports en commun d'Île-de-France (base *Giros*), on voit dans quelle mesure ces atteintes peuvent être accompagnées de violences physiques et/ou verbales, et comment la nature des actes varie selon le contexte : la prise en compte de l'ensemble des caractéristiques et des circonstances des atteintes suffit à elle seule à expliquer les conséquences souvent délétères pour les victimes.

L'OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ITINÉRANTE (OCLDI)

Une convention a été signée avec l'OCLDI pour collecter des données sur les profils et les réseaux criminels engagés dans la délinquance itinérante. Il s'agit d'améliorer la compréhension de ce phénomène et les modes opératoires. Plusieurs réunions de préparation ont eu lieu et une grille d'analyse est en cours de réalisation.

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY

Plusieurs réunions ont eu lieu pour la mise en place d'une collaboration avec le parquet de Bobigny pour une étude quantitative et qualitative sur les violences commises à l'encontre des fonctionnaires de police. Ces travaux sont réalisés en partenariat avec le département Études et Recherches de l'INHESJ.



LES GROUPES DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRES

Tout en conservant son indépendance, l'ONDRP a aussi renforcé sa présence dans les processus de déclinaison statistique des politiques publiques : plan d'action, groupe de travail interministériel, etc.

Au-delà des collaborations opérationnelles, des partenariats ont ainsi été noués avec des institutions extérieures (instituts médico-légaux de Paris et de Guadeloupe, services d'insertion et de probation, Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles, Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains), ou avec certains parquets (TGI de Paris et de Bobigny).

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Suite à l'adoption du Plan national de lutte contre la traite des êtres humains (2014 - 2016), l'ONDRP s'est investi, dans le cadre de la mesure 20, dans un travail partenarial avec les principaux acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans la lutte contre ce phénomène. L'ONDRP anime, avec la Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), deux groupes de travail destinés à créer des indicateurs mesurant le nombre de victimes de traite des êtres humains (TEH). Ces groupes s'articulent autour de deux sources de données : administratives et associatives.

La première source est constituée des données administratives, pour lesquelles l'ONDRP a créé un groupe de travail interministériel réunissant l'ensemble des services travaillant sur la traite des êtres humains, afin de mieux quantifier les victimes présentes sur le territoire national. Y sont représentés la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), les ministères de la Justice, de l'Intérieur et du Travail ainsi que la Direction générale des étrangers en France. Plusieurs réunions ont été organisées et ont notamment permis d'échanger sur la notion de traite, les systèmes de comptabilisation et enfin sur les statistiques disponibles. Les différentes données recueillies sont apparues complémentaires sans forcément être comparables, soit en raison du champ pris en compte, soit en raison de leur fiabilité (modification des systèmes d'enregistrement). Les statistiques disponibles sont transmises chaque année à Eurostat par l'ONDRP dans le cadre de la collecte par la Commission européenne de statistiques sur la traite des êtres humains dans les États de l'Union, en lien avec l'ONUUDC.

Le second groupe de travail est principalement composé des associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains ». Un questionnaire portant sur les victimes de la traite des êtres humains suivies par les associations de France a été réalisé et a fait l'objet d'une première collecte des données concernant les victimes suivies en 2015. Cette première enquête a permis de mettre en lumière des différences de profil selon les formes d'exploitation et les régions d'origine des victimes. En 2017, ces premiers résultats ont été publiés dans un rapport détaillé (Grand Angle n°43) et ont été présentés lors d'une journée de restitution.



EN CHIFFRES



SUR UN ÉCHANTILLON DE 1826 VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN 2015 :

Plus de 9 victimes d'exploitation sexuelle sur 10 SONT DES FEMMES et 60% sont originaires du Nigéria,

La quasi-totalité des personnes victimes de servitude domestique SONT DES FEMMES, pour les deux tiers originaires d'un pays d'Afrique du Nord ou de l'Ouest (hors Nigéria),

Le travail forcé est subi principalement PAR DES HOMMES (74%).

Pour la seconde édition du questionnaire, des aménagements lui ont été apportés en proposant une partie dite « socle » portant sur le nombre de victimes suivies, leur sexe, leur âge et leur origine et une partie facultative plus approfondie permettant aux associations disposant de données détaillées de les transmettre. Un second questionnaire portant exclusivement sur les victimes suivies par les associations dans des centres de privation de liberté (centres de rétention administrative, zones d'attente et centres de détention) a été créé. La collecte des données de 2016 a débuté en octobre 2017 et se terminera en février 2018.

Les victimes de traite des êtres humains suivies par les associations en France en 2015

► Grand angle n°43 (juin) - coécrit avec la MIPROF

Les données collectées auprès de 13 associations ayant suivi 1 826 victimes de la traite des êtres humains en 2015 ont permis d'apporter de nouveaux éclairages sur ce phénomène (profil des victimes selon les pays d'origine et selon les formes d'exploitation).

L'INJONCTION DE SOINS

L'injonction de soins est habituellement adossée à un suivi socio-judiciaire suite à des infractions à caractère sexuel, étendu aujourd'hui à de nombreuses atteintes comme les atteintes volontaires à la vie ou les séquestrations. Afin de disposer d'une mesure statistique au niveau national et suite aux recommandations de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ), l'ONDRP s'est associé à la Direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice et la FFCRIAVS (Fédération française des Centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles) pour mettre en place une collecte nationale d'informations détaillées sur ce dispositif et en dresser un état des lieux statistique : le projet ELIS (État des Lieux de l'Injonction de Soins). Les groupes de travail pluridisciplinaires mis en place se sont réunis régulièrement en 2017. Un premier rapport d'étape sera réalisé en avril 2018 et une première étude publiée au second semestre 2018.

LES DISCRIMINATIONS

Un groupe de travail a été créé pour enrichir l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » concernant les actes à caractère discriminatoire. Il réunit la maîtrise d'ouvrage de l'enquête (ONDRP, Insee, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure), la DILCRAH (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et des chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (INED) et de l'Université Paris X-Nanterre et l'Université Lille 1. Suite à ce travail, un nouveau module a été intégré à l'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2018. L'ONDRP a également été à l'initiative d'autres partenariats sur des questions telles que le sexisme en France (avec le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes) ou les violences faites aux femmes.

LES VIOLENCES AUX FEMMES

L'ONDRP participe à plusieurs partenariats visant à améliorer la connaissance des violences aux femmes :

Comité technique national *Mobilité des femmes*

Partenariat visant à définir et mettre en œuvre un plan de lutte contre les violences subies et ressenties par les femmes dans les transports collectifs terrestres. L'ONDRP, qui a étudié plusieurs aspects de ces questions, apporte son expertise.



LES AUTRES PARTENAIRES

- > la Direction des affaires criminelles et des grâces et la Direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice,
- > la préfecture de police de Paris,
- > la Direction générale de la police nationale,
- > la Direction générale de la gendarmerie nationale,
- > la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise,
- > le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,
- > le ministère des finances et des comptes publics,
- > le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique,
- > la Direction générale des douanes et droits indirects,
- > la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes,
- > le ministère de l'écologie et du développement durable,
- > le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- > la SNCF,
- > la RATP,
- > l'Union des transports publics,

...

Groupe de travail *Statistiques relatives aux violences faites aux femmes*

Lancé par la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), ce groupe réunit les principaux producteurs et utilisateurs de données sur les violences faites aux femmes. Il vise à harmoniser les données et à coordonner la publication des chiffres dans le cadre de la [lettre de l'Observatoire des violences faites aux femmes](#).

Coordination nationale pour la création d'une base de données sur les violences aux femmes dans l'Union européenne

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a pour mission de fournir des données sur l'égalité hommes-femmes au sein de l'Union européenne. Il souhaite en particulier créer une base de données sur les violences faites aux femmes dans l'UE. Dans ce cadre, des travaux de coordination nationale se sont mis en place afin de pouvoir transmettre des données harmonisées pour la France sur les violences sexuelles et les violences au sein du couple.

Comité de pilotage de l'étude sur l'incidence des violences conjugales sur les enfants

Étude menée par le cabinet CRESS (Conseil Recherches Evaluation en Sciences Sociales) pour la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). La synthèse a été remise en octobre 2017.

LES INSTITUTS MÉDICO-LÉGAUX : UNE SOURCE ALTERNATIVE DE DONNÉES SUR LES HOMICIDES

Les informations statistiques sur les homicides volontaires commis en France sont insuffisantes au regard des travaux qui pourraient être menés au niveau national et international. De ce fait, l'ONDRP s'est engagé dans la création d'une base alternative de données à partir des informations recueillies par les instituts médico-légaux de France (IML, métropole et outre-mer).

La collaboration avec l'institut médico-légal de Paris a abouti à la publication en avril 2015 d'une étude sur *Les homicides volontaires diagnostiqués par l'IML de Paris de 1994 à 2013*² et sera suivie en février 2018 d'une analyse des données fournies par l'IML de Guadeloupe, département enregistrant un fort taux d'homicides par habitant ces dernières années.

LES VIOLENCES ET INCIVILITÉS DANS LE FOOTBALL AMATEUR

L'ONDRP réalise chaque année une « étude sur les violences et incivilités dans le football amateur à partir de l'outil de saisie de la Fédération française de football dit « Observatoire des comportements ». Depuis 2006, cet outil permet à chaque centre de gestion de reporter les incidents survenus lors des matchs de football ou de futsal.

Les violences et incivilités recensées dans le football amateur – saison 2015/2016

> [La note n°9 \(janvier\)](#)

Près de 11 000 matchs de football amateur ont été marqués par des violences ou incivilités en 2015 - 2016, soit 1,4% des matchs de la saison. Ces incidents sont dirigés le plus souvent contre l'arbitre. Étude réalisée par grâce à l'outil de recensement des faits de violence par la Fédération française de football.



LES AUTRES

PARTENAIRES (suite)

- > l'Observatoire national de la délinquance dans les transports,
- > l'Ordre national des médecins,
- > l'Union nationale des arbitres de football et l'Observatoire des comportements de la Fédération française de football,
- > la Fédération nationale Solidarité femmes,
- > l'Observatoire national des violences en milieu de santé,
- > l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière,
- > l'Office national de la chasse et de la faune sauvage,
- > l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques,
- > le Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP),
- > *Brottsförebyggande rådet (Brå)*, the Swedish national council for crime prevention,
- > *l'Office for national statistics* du Royaume-Uni,
- > les *Caucasus research resource centers*,
- > *Statistics Denmark, Statistics Finland, Statistics Norway*,
- > *l'Institute of Criminology and Legal Policy* de l'Université d'Helsinki,
- > le Centre international pour la prévention de la criminalité.

[2] https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers_site/ondrp/focus/focus-9.pdf

03

L'ONDRP poursuit son ouverture internationale

MARGIN : LES PERCEPTIONS DE L'INSÉCURITÉ
EN EUROPE

L'ENQUÊTE MONDIALE SUR L'HOMICIDE :
LES FACTEURS DE L'HOMICIDE DANS LE
MONDE

LES CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES

La réflexion sur la criminalité requiert une approche internationale. La globalisation agit sur les faits criminels, mobiles et protéiformes. Des espaces internationaux de dialogue et de débat sur la délinquance se sont constitués pour promouvoir le partage des connaissances et des expériences ainsi que les analyses comparatives, qui permettent d'éclairer les phénomènes et leurs facteurs d'émergence.

L'ONDRP a pris sa place dans ces espaces et participe de façon croissante à des projets internationaux qui visent à appréhender les problématiques criminelles dans cette perspective.



MARGIN : LES PERCEPTIONS DE L'INSÉCURITÉ EN EUROPE

> <http://inhesj.fr/ondrp/margin>

Financé sur deux ans par la Commission européenne dans le cadre du programme de recherche Horizon 2020, le projet Margin a réuni 7 partenaires issus de plusieurs pays et régions d'Europe (Royaume-Uni, Catalogne, France, Hongrie, Italie) avec un budget aidé de 1 764 000 €. Le principal objectif du projet visait à analyser les perceptions de l'insécurité en Europe en fonction des individus et de leur quartier, grâce à des méthodes quantitatives et qualitatives. Une partie de cette analyse s'est concentrée sur les individus vulnérables et marginalisés. Un autre objectif était de fournir aux décideurs publics et aux citoyens des outils d'analyse et de politiques publiques fiables, afin d'appuyer l'étude et la réduction des perceptions de l'insécurité.

L'étude Margin a consisté en plusieurs Work Packages (WP)

- > WP2 : collecte des données issues des pays et régions partenaires
- > WP3 : analyse statistique des données
- > WP4 : création du questionnaire Margin sur les perceptions de l'insécurité
- > WP5 : enquête de terrain dans plusieurs villes européennes
- > WP1, 6 et 7 : management, communication des résultats, questions éthiques.

L'ONDRP a supervisé la collecte des données issues des statistiques administratives de la délinquance et des enquêtes de victimation partenaires (WP2). Fort de son expérience en matière d'enquête de victimation, l'ONDRP a également participé à la création du questionnaire Margin (WP4). Enfin, il a conduit pendant plusieurs mois un travail de terrain dans deux quartiers des 8^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris (WP5).

Les résultats ont été rendus lors d'une conférence à Budapest en avril 2017 et sont disponibles en ligne. Le *Grand angle* n°45 de l'ONDRP y est également consacré et l'Institut de criminologie de Hongrie (OKRI) publiera en 2018 un ouvrage sur le sujet comprenant notamment des contributions de deux chargés d'études de l'ONDRP sur l'insécurité dans les transports.



L'ENQUÊTE MONDIALE SUR L'HOMICIDE : LES FACTEURS DE LA VIOLENCE DANS LE MONDE

> [L'Enquête mondiale sur l'homicide](#)

Quels facteurs influencent réellement le niveau des homicides sur un territoire ? Ces facteurs sont-ils toujours les mêmes selon les types



d'homicides et le profil des victimes ? À partir de nouvelles données, indisponibles au niveau mondial par les sources traditionnelles, l'Université de Montréal et l'ONDRP, soutenu par le CSFRS pour la partie européenne de l'enquête, ont conduit une recherche inédite sur la prévalence des différentes formes d'homicide, l'efficacité des contrôles sociaux formels et plus précisément du système pénal et les autres facteurs qui affectent directement le taux de violence.

Les résultats ont été présentés en mai 2017 lors d'un *Colloque international sur l'homicide* qui a réuni, sur deux jours, à l'École militaire plus de 400 participants : chercheurs français et étrangers et acteurs de terrain (police, gendarmerie, justice, instituts médico-légaux). Ils ont également fait l'objet d'une intervention lors du *Stockholm Criminology Symposium* (juin 2017) et de réunions avec Marc Ouimet et l'équipe projet à l'Université de Montréal, ainsi que d'échanges avec les personnes et institutions rencontrées lors de l'enquête.

L'ensemble des résultats de l'Enquête mondiale sur l'homicide sont disponibles en ligne et feront l'objet de publications en 2018, notamment dans un numéro des *Cahiers de la sécurité* spécialement consacré aux homicides :

- > Les facteurs explicatifs des différences de taux d'homicide en Europe
- > Les homicides dans les pays d'ex-Yougoslavie
- > Les homicides dans le Caucase européen.

Enfin, ils seront présentés en 2018 lors de conférences internationales scientifiques, à Eurocrim notamment.



LES CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES

Outre l'organisation du Colloque international sur l'homicide³, l'ONDRP a poursuivi son intégration aux réseaux de recherche en participant aux conférences internationales consacrées à l'étude de la criminalité et des réponses pénales :

- > le *Stockholm Criminology Symposium* (présentations sur le sentiment d'insécurité et l'Enquête mondiale sur l'homicide),
- > le *Centre international pour la prévention de la criminalité* (Canada, ateliers sur la sécurité dans les transports et la construction d'un référentiel international sur les observatoires de la criminalité),
- > le *Congrès international francophone sur l'agression sexuelle* (Canada, intervention sur le dépôt de plainte des victimes de viol),
- > l'*International Summit on Scientific Criminal Analysis* (Chili, intervention sur l'analyse spatio-temporelle des infractions).

[3] Voir p.32



04

Le rayonnement

L'ONDRP AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

L'ONDRP ENGAGÉ
DANS DES TRAVAUX DE RECHERCHE

LE RAPPORT ANNUEL MIS À JOUR CONTINU

LES COLLOQUES

LES FORMATIONS

L'ONDRP organise la diffusion de ses études par des publications régulières dont les collections ont été revues afin de mettre en valeur ses travaux et constituer une veille sur l'évolution des phénomènes criminels.

Il est également sollicité pour des expertises nationales ou locales et assure des formations d'enseignement supérieur ou professionnelles. Enfin, les analyses de l'ONDRP sont régulièrement reprises par les médias et y font l'objet d'interventions directes par ses responsables.



L'ONDRP AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Comme organisation reconnue pour son expertise et la qualité de ses études, l'ONDRP est régulièrement sollicité lors de débats publics ou d'événements relatifs à la délinquance et aux politiques publiques de sécurité. Il est ainsi conduit à intervenir de manière régulière dans l'espace médiatique afin de fournir un état des connaissances ou des explications sur les évolutions criminelles et certaines de leurs caractéristiques.

Ainsi en 2017, l'ONDRP a été particulièrement mobilisé sur des sujets comme les agressions contre les forces de l'ordre, la violence dans le football amateur, les discriminations (racisme, antisémitisme, homophobie) ou encore les atteintes sexuelles dans les transports en commun. Outre les grands titres de la presse nationale, régionale, les émissions télévisuelles et radiophoniques, l'ONDRP renforce sa participation aux revues et ouvrages scientifiques.



L'ONDRP ENGAGÉ DANS DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Parallèlement à son activité de diffusion et de commentaires des statistiques administratives, l'ONDRP s'est engagé dans une démarche scientifique visant à enrichir ses productions de travaux d'analyse et d'expertise, davantage orientés vers l'explication des phénomènes criminels observés. Cet objectif nécessite de pouvoir enrichir et croiser les sources informationnelles, afin de conduire des analyses plus complexes ayant vocation à alimenter la connaissance des phénomènes de délinquance et de criminalité au sens large. Il s'agit notamment de confronter les données collectées et traitées aux théories criminologiques développées notamment dans les pays anglo-saxons afin de mieux comprendre le fait criminel et de proposer des pistes de réflexion sur l'amélioration des politiques ou des dispositifs de prévention.

C'est ainsi que plusieurs articles ont été soumis à des revues scientifiques : *Crime Prevention & Community Safety* (l'insécurité dans les transports), *Déviance et société* (le dépôt de plainte des victimes de viol), les *Cahiers de la sécurité* et *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* (enquête mondiale sur l'homicide). Par ailleurs, avec le département Études et recherches de l'INHESJ, l'ONDRP organise, depuis octobre 2017, « Les Rendez-vous de la recherche », séminaire mensuel offrant aux chercheurs et acteurs opérationnels de l'action publique un cadre d'échanges et de transfert de connaissances sur les questions relatives à la sécurité et à la justice.





LE RAPPORT ANNUEL MIS À JOUR EN CONTINU

Intégré désormais à la collection La note, le rapport annuel de l'ONDRP fait l'objet de publications tout le long de l'année, afin de présenter dès la disponibilité des données un panorama de la criminalité en France.

Outre la présentation des résultats de la dernière enquête Cadre de vie et sécurité, l'édition 2017 regroupait les publications suivantes :

LES INFRACTIONS CONSTATÉES PAR LES FORCES DE L'ORDRE ET LES RÉPONSES PÉNALES :

- > Les signalements des usagers enregistrés dans la main courante informatisée de la police nationale
- > Éléments de connaissance sur la fraude aux documents et à l'identité
- > Éléments de mesure des violences au sein du couple

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET DÉLINQUANCE SPÉCIALISÉE :

- > Les infractions au droit de l'environnement
- > La cybercriminalité et les infractions liées à l'utilisation frauduleuse d'internet

LES ATTEINTES DÉCLARÉES PAR CERTAINES PROFESSIONS OU DANS CERTAINS MILIEUX :

- > Les policiers et gendarmes tués et blessés en 2016
- > Les agressions déclarées par les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels
- > Les violences et incivilités dans le football amateur
- > Les atteintes aux agents et aux biens de la Direction générale des douanes et droits indirects

VICTIMATION 2016 ET PERCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ

> Résultats de l'enquête Cadre de vie et sécurité 2017 ⁴

Il a également fait l'objet de la brochure *Victimation 2016 et perceptions de la sécurité*, qui présentait en avant-première les résultats de l'enquête *Cadre de vie et sécurité* 2017.

[4] Voir p. 12



LES COLLOQUES

LE COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'HOMICIDE

► <https://inhesj.fr/ondrp/emh/colloque-international-sur-lhomicide>

Dans le cadre de l'Enquête mondiale sur l'homicide, l'ONDRP et l'INHESJ ont organisé avec le soutien du CSFRS les 22 et 23 mai 2017, un colloque international sur les différents aspects de l'homicide, réunissant plus de 300 participants à l'École militaire. Le public était composé majoritairement d'acteurs de terrain (police, gendarmerie, justice, services de santé), de chercheurs, étudiants et journalistes spécialisés. Le colloque a été ouvert par Frédéric DESAUNETTES, Directeur adjoint de l'INHESJ.

Institutions représentées

Étranger :

- > Université de Montréal, Maurice CUSSON, *professeur de criminologie*
- > Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Michael JANDL, *research officer*
- > Université d'Helsinki - Institute of Criminology and Legal Policy, Janne KIVIVUORI, *professeur de criminologie*
- > Université de Leideni - Pays Bas, Marieke LIEM, *Assistant professor*
- > Federal Bureau of Investigation, Cari J. ROBINS, *Supervisory Special Agent*
- > Université d'Etat de New York à Albany, Meghan ROGERS, *associée de recherche*

France :

- > ONDRP
- > Cour d'Appel de Paris, Naima RUDLOFF, *avocat général*
- > Cour d'Appel de Grenoble, Jacques DALLEST, *procureur général*
- > Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale, Colonel Didier JAM, *directeur adjoint*
- > Instituts médico-légaux de Guadeloupe et de Paris, Blandine SCHNEDECKER, *médecin légiste (Guadeloupe)*, Bertrand LUDES, *Directeur (Paris)*
- > Brigade criminelle de Paris, Raphaël PRIEUR, *chef adjoint*
- > Office central pour la répression des violences aux personnes, Philippe GUICHARD, *responsable*
- > Institut de la parole, Philippe BILGER, *magistrat honoraire*
- > Journal Marianne, Frédéric PLOQUIN, *journaliste police justice*

Sessions :

- > La mesure de l'homicide
- > Les facteurs de l'homicide
- > La variété des homicides
- > Homicide et territoire
- > Les investigations par les services d'enquête et de santé
- > Après homicide : traitement, justice et média



LES RENDEZ-VOUS DE LA RECHERCHE

> <https://inhesj.fr/evenements/tous-les-actualites/les-rendez-vous-de-la-recherche-inhesj-2>

Un séminaire mensuel à l'École militaire à Paris

L'ONDRP et le département Etudes et recherches de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice organisent tous les mois un séminaire intitulé les « Rendez-vous de la recherche », à l'École militaire à Paris.

Ces rendez-vous offrent aux chercheurs et aux opérationnels de l'action publique un cadre d'échange sur un ensemble de sujets dans le domaine de la sécurité et de la justice. Ils sont organisés par le département Études et Recherches de l'INHESJ, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP)



LES FORMATIONS

Dans le cadre de ses missions, l'ONDRP intervient dans de nombreuses formations d'enseignement supérieur et professionnelles :

- > Conservatoire national des arts et métiers (méthodes quantitatives en criminologie, géostatistique)
- > Université Paris II, institut de criminologie (master *Relations internationales*, option sécurité; initiation aux méthodes quantitatives en criminologie)
- > Université Paris V (master *Ingénierie des risques*)
- > Université de Droit d'Auvergne (master *Sécurité Publique*)
- > Institut supérieur du management public et politique
- > Institut d'Études Politiques de Paris (Master *Affaires Publiques*)
- > École des officiers de la gendarmerie nationale (master *Droit et stratégies de la sécurité*; approche géographique de la criminalité, master 2)
- > École nationale supérieure de police (Master *Sécurité*)
- > Sessions nationales de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la Justice
- > Insee - Enquête cadre de vie et sécurité 2016 - formation des formateurs
- > Classe préparatoire intégrée de l'École nationale de la magistrature





LE RAPPORT ANNUEL

La criminalité en France

Conformément aux missions qui ont été confiées à l'ONDRP lors de sa création et au décret du 1er octobre 2015, un rapport sur l'état de la criminalité en France est publié chaque année.

Il regroupe les premiers résultats de l'année en cours de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » et des analyses synthétiques de données issues de sources administratives (gendarmerie, police, douanes, justice, administration fiscale, etc.) et privées (transports publics, etc.).

Les fiches thématiques qui le composent sont publiées tout au long de l'année.



[Consulter en ligne](#)



LES ÉTUDES

à venir en 2018

LES PHÉNOMÈNES SPÉCIFIQUES DE DÉLINQUANCE

Les bandes à Paris

La traite des êtres humains

Les crimes sériels

La délinquance des mineurs

LES VIOLENCES

Les injures sexistes

Les violences durant l'enfance

Les violences au sein du couple

LES PERCEPTIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Les opinions sur la justice

Le profil des personnes préoccupées par les problèmes de délinquance



CONSULTEZ EN LIGNE
NOS PUBLICATIONS



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



*Retrouvez l'actualité de l'ONDRP
sur twitter et facebook*